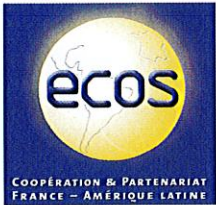


ECOS-Sud

Comité : Evaluation - Orientation de la Coopération Scientifique
(Argentine - Chili - Uruguay)



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

UNIVERSITÉ PARIS 13

Villetaneuse, le 25 mars 2019

Madame, Monsieur
Direction des Relations Internationales

Objet : Coopération scientifique et universitaire avec l'Argentine: appel à projets 2019

Le Comité **ECOS-Sud**, instrument du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour développer la coopération scientifique et universitaire avec certains pays de l'Amérique hispanophone, émet aujourd'hui un appel à projets qui concerne des actions de recherche bilatérales avec l'Argentine.

Au cas où des unités de votre établissement seraient intéressées, je vous invite à soumettre les projets correspondants au plus tard :

- **le 31 mai 2019, pour les projets de coopération bilatérale avec l'Argentine, délai de rigueur.**

Les fiches-projets (à télécharger sur le site du Comité. [http : //www.univ-paris13.fr/cofecub-ecos/](http://www.univ-paris13.fr/cofecub-ecos/)) ainsi que l'ensemble des informations relatives à cet appel à projets devront parvenir dûment remplies au Comité ECOS-Sud sous votre paraphe et avec votre avis¹. Je vous demande de bien vouloir procéder à un classement à chaque fois que vous présenterez plusieurs projets.

Les projets de recherche bilatéraux doivent porter sur des activités de recherche en commun pouvant inclure un volet formation. Le partenaire devra être clairement identifié et sera lui-même tenu de soumettre dans les mêmes délais un projet identique auprès de notre partenaire institutionnel (le SeCyT pour l'Argentine), selon des modalités définies dans l'appel à projets que ces organismes émettent simultanément de leur côté. Tous les projets feront l'objet d'une expertise scientifique menée parallèlement dans le pays partenaire, avant décision conjointe. Les résultats seront notifiés aux responsables de projets, sous votre couvert. Les projets retenus sont destinés à bénéficier d'un soutien des deux parties pour une durée de trois ans.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser la présente lettre dans votre établissement.

Comité ECOS-Sud
Université Paris 13
99 avenue Jean-Baptiste Clément
93430 VILLETANEUSE
Tél. : 01 49 40 28 80

Christian BECK
Président du comité ECOS Sud

¹ Ou de tout responsable dûment mandaté par vous.